



Bulletin d'information

Numéro 14
été - automne 2012

Association Coup de Patte – Bouteillac – 07 110 ROCLES
06 62 37 75 70 mail : coupdepatte@yahoo.fr



SOMMAIRE :

Edito : un tournant pour l'association

SOS chatons à l'adoption

Sauvetage de 35 chats en Ardèche méridionale

Vous pouvez les aider :

- devenir famille d'accueil

- Le parrainage pour nous aider à les aider

Bulletin d'adhésion 2012, parce qu'ils le valent bien

Ci contre, **Haiku**, petit junior d'un an qui attend une famille

Chers adhérent-es,

Cette période estivale s'achève et c'est l'heure du bilan. Un bilan sombre je dois l'avouer. **Le nombre de chats et chatons abandonnés ou nés dans la rue a été considérable cet été encore mais surtout leur nombre s'ajoute à ceux de l'an passé qui n'ont pas été adoptés et au manque de bénévoles et de familles d'accueil.**

Car notre association n'a pas de refuge à proprement parlé, nous n'avons pas d'installations spécifiques et nous gérons tout au jour le jour. « Nous » qui sommes – nous ?

Moi même, la soigneuse embauchée 24 heures par semaine grâce à un contrat aidé et une jeune femme qui nous aide bénévolement en période estivale sans jamais prendre un jour de congé.

Au quotidien, à deux, il faut pour s'occuper de tous les animaux hébergés à l'association 3 heures de travail le matin, 1 heure 30 en début d'après midi et 1h30 le soir soit **12 heures par jour, tous les jours. A ces heures de présence auprès des animaux s'ajoutent les visites vétérinaires 2 à 3 après-midi par semaine et les sorties pour trapper les chats et chatons signalés, tôt le matin ou tard le soir.**

Il ne sera pas possible de continuer ainsi très longtemps, surtout que les animaux patissent grandement cette année de la surpopulation. Plusieurs chatons ont été touchés par un virus intestinal sont décédés. La solution la plus vivable pour tout le monde et dans l'intérêt des chats serait qu'ils soient placés en **famille d'accueil**, pour y vivre et grandir en famille jusqu'à leur adoption. Mais nous n'en avons que deux et elles ne sont pas toujours disponibles.

Autre problème : le manque d'adoptants. Une adoption au mois de juin, une en juillet, trois en août, trois en septembre, 2 en octobre, c'est tout ... 50 chatons attendent une famille depuis plusieurs mois, que vont-ils devenir ?

Pour pouvoir assumer financièrement, **il nous faudrait d'avantage de parrainages car les chats non adoptés grèvent le budget de l'association d'année en année. Au 15 octobre, nous avons une dette d'un peu plus de 2000 euros à régler chez nos principaux vétérinaires.**

Malgré tout, nous avons parfois de bonnes nouvelles, voir le sauvetage de 35 chats d'une dame décédée.

SOS chatons à l'adoption

Voici certains de nos nombreux chatons à l'adoption :



Ils sont placés sous contrat d'adoption, vermifugés, vaccinés et avec un bon de stérilisation tatouage à valoir chez le vétérinaire à faire à l'âge de 6 mois. Les frais d'adoption sont de 130 euros pour les femelles et 110 euros pour les mâles.

Sauvetage de 35 chats en Ardèche méridionale

Le maire d'une commune d'Ardèche méridionale nous a contacté car une dame est décédée laissant 24 chats derrière elle. Il avait du contacter la fourrière afin de faire saisir tous les chats qui ne seraient pas placés au 31 août en autorisant l'euthanasie. Nous avons donc 30 jours pour trouver des solutions pour ces minous. Une fois sur place je me suis rendue compte qu'en fait il y en avait 13 de plus vivant à l'extérieur, pas forcément sociables. Cela faisait donc 35 chats à placer car la famille de cette dame avait une solution pour 2 d'entre eux.

Ma « cat mobile » en action :



Grâce au forum « Rescue » sur internet, et surtout grâce au dévouement des personnes qui se sont proposées pour accueillir ces chats, il nous a été possible de placer presque tous ces chats, il en reste à ce jour que 3 qui sont à l'adoption à l'association.

Je remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées sur internet et par leurs relations pour placer ces chats. Ces épisodes nous rappelle qu'il est préférable de laisser un testament avec ses

dernières volontés et les moyens financiers qui vont avec lorsque l'on est âgé ou malade et que l'on a des animaux (peut-être pas autant). Ce qui nous a permis d'agir dans ce cas à l'apparence dramatique c'est que l'hémorragie avait été jugulée puisque la plupart des matous étaient castrés ainsi que les minettes vivants à l'extérieur sauf une et que les minettes ne l'étant pas vivaient en intérieur exclusivement. Dans le cas contraire, des minettes pleines et des chatons courant de partout je crois que nous n'aurions rien pu faire car nos finances n'auraient pas suivi.

Vous pouvez les aider :

Devenir Famille d'accueil en quoi cela consiste - t - il ?

Il s'agit d'accueillir temporairement, jusqu'à son adoption ou une date définie avec l'association, des chatons ou des chats ayant en général besoin d'un contact en famille pour se socialiser. Alors si vous avez un peu de temps, pas trop d'animaux à la maison ou une pièce calme où vous pouvez accueillir un chat ou chaton en attente d'adoption vous pouvez nous adresser votre candidature par mail ou courrier, vous trouverez un formulaire simple à imprimer sur notre site internet.

Faire un don en un clic : Le don par paypal

- Il est désormais possible de **faire un don en ligne**, grâce au site paypal, simple et rapide, il vous suffit de cliquer sur le bouton que nous avons mis en page d'accueil de notre site : <http://asso.coupdepatte.free.fr/>, il vous suffira alors d'indiquer le montant du don et de payer par carte bancaire ou compte paypal. Un grand merci d'avance.
- Nous avons mis en ligne un trombinoscope des chats de l'association, ils y sont presque tous, vous pouvez le voir sur : <http://www.flickr.com/photos/coupdepatte/>

Le parrainage pour nous aider à les aider

Justement par rapport au nombre de nos protégés, un problème grandissant se fait sentir, **on nous a fait remarquer que notre refuge avait plus l'air d'un sanctuaire pour animaux qu'un refuge classique**. C'est certain, car lorsqu'un chat arrive ici, il n'en ressortira jamais euthanasié s'il n'est pas adopté, et bon nombre de nos chats ne le seront jamais parce qu'adultes et/ou trop sauvages ... ou noirs tout simplement, mais pas forcément parce que même les siamois ne sont pas adoptés.



Aliocha et Ruby n'ont pas été adoptés

Au fil des ans, de plus en plus de chats restent à la charge de l'association, grévant lourdement le budget. Le calcul est vite fait, il faut au moins 100 euros par an et par chat (nourriture et vaccin seulement hein pas de bobos chez le véto !), donc désormais **un budget prévisionnel d'au moins 8000 euros rien que pour les chats déjà recueillis !** Hors seulement une dizaine de nos protégés sont parrainés, il en faudrait beaucoup plus. Ce problème grève largement le budget pouvant être consacré aux stérilisations des chats de rue, or cette action est essentielle, mais comment refuser de prendre en charge un animal adulte, ou un jeune déjà trop grand pour être adopté, alors qu'il a besoin de soins ou vit dans un environnement hostile et que faire du chaton qui n'a pas été adopté ...

Bianca, recueillie avec ses chatons alors qu'elle avait une patte cassée :

La seule solution est le parrainage, si chacun de nos protégés est parrainé, nous pourrons continuer notre action, alors pour 10 euros par mois, si vous le pouvez, choisissez un de nos protégés (voir le trombinoscope) et renvoyez-nous un bulletin de parrainage, nous vous adresserons un RIB pour mettre en place un virement mensuel (vous pourrez aussi parrainer par chèque mais c'est moins pratique pour nous).

Nous sommes la seule association en Ardèche méridionale à fonctionner de la sorte mais ne percevons aucune subvention publique, alors aidez nous à les aider.

Merci.



Julie Henry

Comment les aider ?

PARRAINAGE - DON - ADHESION

Vous pouvez nous soutenir en parrainant un animal à partir de 10 euros par mois !

Merci de nous renvoyer le bulletin de parrainage ci-dessous, vous pouvez également nous soutenir en devenant membre de l'association ou en faisant un don plus conséquent déductible de vos impôts à 66 %, par exemple un don de 100 euros ne vous coûtera en réalité après réduction d'impôts que 34 euros, une manière utile d'aider une cause qui vous tient à coeur !



- **Adhérer à l'association en renvoyant ce coupon, vous recevrez un reçu fiscal ainsi qu'une lettre d'information trimestrielle sur nos actions :**

Oui, je souhaite adhérer à l'association pour financer ses actions d'information et de stérilisation, je règle ma cotisation

annuelle de 15 euros, par chèque à l'ordre de « Coup de Patte »

Oui, je souhaite soutenir les actions de l'association, je vous adresse un don d'un montant de euros, par chèque à l'ordre de l'association « Coup de Patte »

Oui, je souhaite financer une stérilisation, je vous adresse un don de 50 euros, par chèque, à l'ordre de l'association « Coup de Patte »

Je souhaite parrainer un animal pour 10 euros par mois (je recevrai des informations régulières sur cet animal et je peux venir lui rendre visite)

Nom :..... Prénom :.....

Adresse postale :Code Postal :..... Commune :

E - mail :

Association Coup de Patte – Bouteillac –
07 110 Rocles - 04 75 37 84 24 / 06 62 37 75 70

mail : coupdepatte@yahoo.fr

<http://asso.coupdepatte.free.fr>